



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Procédure d'accueil des nouveaux propriétaires résidents

Historique de l'accueil

Depuis 2006, une pochette de bienvenue est postée à tous les nouveaux propriétaires, peu importe le statut de résidence ou non. Sur réception des contrats d'achat, Odette Villemure procède à l'envoi postal de la pochette, à l'adresse figurant au contrat. À ce moment, elle ne détient pas l'information à l'effet que le nouveau propriétaire déménagera à Saint-Élie. Elle note l'information lorsque le nouveau propriétaire effectue son changement d'adresse auprès de la Municipalité.

Était remis un panier de bienvenue composé de certificats-cadeaux provenant des commerçants locaux et d'un montant en argent initialement de 200 \$, réduit à 150\$ à la condition d'ouvrir un compte à la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et enfin éliminé de 2014 à 2017. Les commerçants n'ont plus d'intérêt à poursuivre cette manière de procéder pour constituer le panier de bienvenue.

Nouvelle formule

Considérant que :

La Municipalité n'investit plus d'argent dans le panier,

Les commerçants ne sont plus disposés à garnir le panier de bienvenue de certificats et cadeaux,

La Municipalité a adopté lors de la séance ordinaire du 5 février 2018 une nouvelle procédure d'accueil des nouveaux propriétaires résidents à compter de 2018. Cette procédure inclut les résidents arrivés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018. À savoir :

1. Conserver l'expédition d'une pochette de bienvenue (mise à jour 1 fois par année) aux nouveaux propriétaires.
2. Inviter et présenter les nouveaux propriétaires (conjoint et famille) à la population lors du dernier 5 à 7 du mois d'août.
3. Remettre un exemplaire du livre [Saint-Élie, l'histoire de chez nous](#) de Gaétan Thériault et offrir une consommation lors de l'activité.
4. Prendre une photo du groupe des nouveaux arrivants pour une publication dans le Muni-Info de septembre.